



le 7 mai 2013

Réponse à la consultation publique de la Commission européenne relative à l'établissement des listes annuelles des priorités pour l'élaboration des codes de réseau et orientations pour 2014 et au-delà

En réponse à la consultation publique de la Direction Générale Energie sur les priorités de la Commission pour le développement des codes de réseau et des lignes directrices pour 2014 et au-delà, l'Union Professionnelle des Industries Privées du gaz formule deux observations :

- 1) Il est important d'achever la mise en place de tous les éléments qui permettront en 2014 de faire fonctionner le Gas Target Model, conformément aux objectifs de la Commission, (règles d'interopérabilité, harmonisation des structures tarifaires, attribution de capacités supplémentaires aux points d'interconnexion, ...).
- 2) Alors que les perspectives du marché du gaz en Europe pour les prochaines années font état d'une quasi stagnation de la consommation de gaz naturel due au développement de la génération électrique à partir de charbon, il convient de ne pas peser davantage sur la compétitivité du gaz en limitant au strict nécessaire la construction de nouvelles infrastructures gazières. En effet, ces infrastructures sont *in fine* supportées par le consommateur au travers des tarifs régulés.

Il nous apparaît donc indispensable que la Commission européenne, l'ACER et l'ENTSOG se concentrent prioritairement sur les investissements d'infrastructure nécessaires au fonctionnement d'un marché en faible croissance.

Or, il n'est possible de définir ces investissements nécessaires de manière rigoureuse que si l'on dispose au niveau européen d'un modèle de cœur de réseaux transparent permettant de hiérarchiser les investissements en fonction de leur rapport coût – avantage pour les consommateurs.

Or Il s'avère en effet que ni la Commission européenne, ni l'ACER ni l'ENTSOG ne sont dotés d'un tel outil. Il y aurait donc lieu de remédier à cette lacune.

Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz
Immeuble CITICENTER – Bureau 300 – 19, Le Parvis 92800 PUTEAUX LA DEFENSE CEDEX (France)
Tél : ++33 (0)1 47 44 62 22 / Fax : ++33 (0)1 47 44 47 88 / email : uprigaz@uprigaz.com
www.uprigaz.com
SIREN : 429 801 665